



Communiqué CGT contre les violences policières et la répression à Paris 10.

mardi 10 avril 2018, par [matthias](#)

Lundi 9 avril, le président de l'université de Nanterre a décidé la fermeture administrative et a annulé tous les cours puis il a demandé l'intervention des forces de police sans aucun respect pour les franchises universitaire. La décision des présidences d'université de faire pénétrer les forces de polices sur leurs campus, dans le seul but d'empêcher la contestation sociale des étudiant·es et des personnels, est contraire à l'éthique universitaire, à la culture du débat et à l'analyse critique.

A 15h, les étudiant.es et les personnels réunis en assemblée générale ont donc vu des CRS faire irruption dans un amphithéâtre de leur université pour mettre fin à leurs débats. 6 étudiant.es ont été arrêtés et placés en garde à vue.

La communauté universitaire toute entière et celle de Nanterre en particulier est choquée par la violence de cette intervention. La présence de CRS dans un amphithéâtre d'université pour stopper une AG est un fait grave et ne peut être pardonné à un président d'université. Au fil des mois, les interventions policières sur les campus universitaires (Nantes, Bordeaux, Paris, Lille, Caen, Dijon, Grenoble, Strasbourg) pour s'extraire de la contestation interne tend dangereusement à se généraliser.

Depuis plusieurs mois les personnels des universités et les étudiant.es font part de leur opposition à la loi Vidal « Orientation et Réussite Etudiante ». Ils refusent de participer à la sélection des bachelier.es et réclament des moyens pour faire fonctionner des universités ouvertes et permettre la réussite du plus grand nombre dans de bonnes conditions d'étude et de travail sur tout le territoire. Ils ne sont pas écoutés. Ni la sélection, ni l'« excellence » ne sont la solution pour un meilleur système éducatif. Les motions contre la sélection, les assemblées générales se multiplient avec pour seule réponse le mépris, les menaces sur les étudiants et les équipes enseignantes.

La CGT condamne avec la plus grande fermeté les intimidations, les violences physiques que les étudiant.es et les personnels mobilisé.es ont eu à subir sur différents campus alors qu'ils défendent légitimement leurs idées, leurs revendications, leur avenir. Les violences policières, la répression de la contestation, la contrainte physique n'ont pas leur place dans l'enceinte universitaire.

La violence assumée de l'intervention de Nanterre n'entamera pas la détermination des étudiant.es et des personnels qui continuent à exiger l'abrogation de la loi ORE et des moyens pour l'enseignement supérieur.

La CGT dénonce les violences et demande la libération des étudiant.es arrêtés. Elle affirme sa solidarité avec les jeunes mobilisés et les personnels des universités en grève. Elle exige que soient respectés les droits des jeunes et des salarié.es à débattre et à se mobiliser sur leurs lieux de travail et d'étude.

Montreuil, le 10 avril 2018

[voir aussi : Lettre à la ministre suite à l'intervention policière à Nanterre](#)